

Plaquette d'information
et Dossier de candidature

Le BAFA peut être
une super pre-
mière expérience
dans l'animation...
et un job pendant
les vacances !

► TU AS DE 16 À 25 ANS ?

► L'ANIMATION T'INTÉRESSE ?

pas^sse ton
ba^{fa}

Formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
DANS LE CLERMONTAIS - *Lieu confirmé lors de l'inscription*
du 26 avril au 3 mai 2026

Dossier de candidature à télécharger sur www.cc-salagou.fr (rubrique Jeunesse)
et à retourner avant le 20 février 2026 à *Espace Jeunesse, place Jean-Jaurès,
34 800 Clermont l'Hérault*

Plus d'infos 04 67 88 22 24
e.dombres@cc-clermontais.fr

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

La Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault organise une session de formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), en 2026, dans le Clermontais. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de sa politique jeunesse et vise à faciliter l'accès à l'animation pour les jeunes de 16 à 25 ans. La formation est cofinancée pour réduire les coûts.

Qu'est-ce que le BAFA ?

Il permet de travailler comme animateur auprès d'enfants et d'adolescents de 3 à 17 ans dans des Accueils de Loisirs, des Accueils Périscolaires, des colonies ou séjours de vacances.

Le BAFA est souvent la première expérience professionnelle des jeunes et permet de travailler pendant les vacances scolaires.

Le rôle de l'animateur

En tant qu'animateur, tu apprendras à :

- animer des activités sportives, culturelles et artistiques
- accompagner les enfants et les jeunes dans leurs projets
- travailler en équipe
- assurer la sécurité physique et morale des mineurs
- communiquer avec les familles et l'équipe éducative
- participer au projet pédagogique de la structure.

C'est un rôle responsable, utile et très formateur, aussi bien sur le plan personnel que professionnel.

Conditions pour candidater et passer le BAFA avec la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault :

- Avoir 16 ans révolus au 1^{er} jour de la formation.
- Être très motivé.
- Résider sur le territoire de la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault.

Déroulement de la formation 2026

La formation se déroule en 3 étapes obligatoires, à valider dans un délai maximum de 30 mois.

1. Stage de formation générale – 8 jours

Le lieu sera communiqué lors de l'inscription définitive (dans le Clermontais)

Du 26 avril au 3 mai 2026 (dimanches et jours fériés inclus)

2. Stage pratique – 19 jours

Accueils de Loisirs de la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault

Entre le 6 juillet et le 31 août 2026 (du lundi au vendredi)

En fonction des besoins du service, ce stage peut exceptionnellement être déplacé pendant les vacances d'automne 2026.

3. Stage d'approfondissement – 6 jours

Le lieu sera communiqué lors de l'inscription définitive (dans le Clermontais)

Du 26 au 31 décembre 2026 (dimanches et jours fériés inclus)

Coût de la formation

Le BAFA coûte normalement environ 1000 €.

Grâce au soutien de la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault :

- Stage de formation générale : 280 € (externat)
- Stage d'approfondissement : pris en charge intégralement par la Communauté de communes.

Cette aide est réservée aux jeunes résidant sur le territoire.

Pour participer à cette formation et "Passer son BAFA"

Les dossiers doivent être envoyés avant le 20 février 2026 à :

**Espace Jeunesse, Place Jean-Jaurès,
34800 Clermont l'Hérault ou par mail :**
e.dombres@cc-clermontais.fr

Pièces à fournir :

- Lettre de motivation
- Photocopie de sa carte d'identité ou de son passeport à jour
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Attestation de domicile de l'année en cours
- Copie des vaccinations ou certificat médical récent portant la mention *à jour de toutes vaccinations*
- Une attestation d'assurance Responsabilité Civile

Après le dépôt du dossier

Si ta candidature est retenue pour la prise en charge financière, tu recevras une réponse officielle. Tu devras régler la somme de 280 € à l'IFAC pour la 1ère partie du BAFA et renvoyer une fiche d'inscription à l'IFAC.

En cas d'abandon de la formation, le cofinancement sera annulé et la formation BAFA ne pourra pas être validée.

Et après le BAFA ?

Si l'animation te plaît, tu pourras :

- travailler régulièrement dans les Accueils de Loisirs
- passer le BAFD pour devenir directeur
- t'orienter vers des formations professionnelles de l'animation

Contact :

Émilie Dombres

Espace Jeunesse, Place Jean-Jaurès
34800 CLERMONT L'HÉRAULT
04 67 88 22 24 - e.dombres@cc-clermontais.fr

Engagement du candidat (résumé)

En déposant ton dossier, tu t'engages à :

- suivre les trois étapes de la formation BAFA
- être disponible aux dates indiquées
- fournir l'ensemble des documents demandés

Dossier de candidature - BAFA 2026

À DÉPOSER À L'ESPACE JEUNESSE AVANT LE 20 FÉVRIER 2026

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Lieu :

Adresse :

Téléphone du jeune : Mail du jeune (écrire lisiblement) :

Téléphone du représentant légal :

Mail du représentant légal (écrire lisiblement) :

m'engage solennellement à suivre le cursus complet de la formation BAFA organisée par la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault.

- Je m'engage à suivre la formation théorique **du 26 avril au 3 mai 2026 (dimanches et jours fériés inclus)**.
- Je m'engage à être disponible pour les 19 jours de stage pratique (soit 4 semaines, du lundi au vendredi), entre **le 6 juillet et le 31 août 2026 (en fonction des nécessités de service, le Service Jeunesse peut déplacer le stage pratique durant les vacances d'automne 2026)**.
- Je m'engage à suivre la formation d'approfondissement **du 26 au 31 décembre 2026 (dimanches et jours fériés inclus)**.

Rupture du contrat d'engagement :

Le stagiaire peut mettre fin à son cursus de formation BAFA, par anticipation, par la transmission au Président d'une lettre de démission motivée et signée. La résiliation anticipée du contrat d'engagement entraîne la non validation de la formation complète du BAFA et l'annulation du co-financement.

Droit à l'image

Pour les mineurs :

Je soussigné(e) responsable légal de déclare autoriser la prise de photos de groupe et la diffusion de ces photos dans le cadre de la communication de la Communauté de communes du Salagou Coeur d'Hérault.

Dans le cas contraire, cocher la case ci-après :

Pour les majeurs :

Je soussigné(e) déclare autoriser la prise de photos de groupe et la diffusion de ces photos dans le cadre de la communication de la Communauté de communes du Salagou Coeur d'Hérault.

Dans le cas contraire, cocher la case ci-après :

Fait à : , le

Signatures